



**Compte rendu de la réunion plénière
du Comité du dialogue social
du secteur de la construction,
15 décembre 2010, Bruxelles**

1) Accueil et introduction

M. Kerstens (FETBB) ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

2) Approbation du compte rendu de la réunion plénière du 30 juin 2010:

La FETBB et la FIEC confirment avoir reçu les différentes versions linguistiques du compte rendu et les approuvent.

3) Proposition de directive sur les travailleurs saisonniers des pays tiers

Discussion autour d'un possible rapport commun de synthèse

M. Buelen (FETBB) fait référence au problème de la définition de «l'activité saisonnière» et à la proposition qui s'y rapporte. Le secteur de la construction devrait être explicitement exclu de cette directive. M. Campogrande (FIEC) explique que le fait de commencer suivant une méthode commune, limitée et sans options multiples ne devrait pas poser de problème.

La FETBB et la FIEC conviennent de rédiger un projet de position commune pour la fin janvier 2011.

4) Proposition de directive sur les détachements intragroupes des ressortissants de pays tiers

Discussion autour d'un possible rapport commun de synthèse

M. Buelen (FETBB) indique qu'après un premier examen sa fédération estime que la proposition concerne davantage les négociations de l'AGCS ; il se montre sceptique quant à sa valeur ajoutée. Il insiste sur le fait que la FETBB n'introduit pas de discrimination contre les travailleurs de pays tiers, mais il rappelle la nécessité d'une égalité de traitement pour tous les travailleurs.

Les points suivants posent problème:

- 1) rapport entre la carte bleue et la proposition de directive,
- 2) définition des spécialistes,
- 3) mesures de contrôle inexistantes,
- 4) durée (6 mois prolongeables),
- 5) sanctions inexistantes,
- 6) mobilité au sein de l'Union.

M. Campogrande explique que la FIEC partage la même opinion sur ces différents points; les préoccupations les plus sérieuses concernent la définition des «spécialistes» et l'article 16 (la

mobilité au sein de l'Union). Les membres allemands de la FIEC insistent pour que le secteur de la construction soit explicitement exclu du champ d'application de la directive proposée. M. Buelen (FETBB) propose d'inclure le principe de subsidiarité et l'égalité de traitement entre les travailleurs et d'exclure explicitement les ouvriers de la définition de «spécialistes». La FETBB et la FIEC conviennent de rédiger une position commune et de consulter ensuite leurs membres affiliés respectifs.

5) Projet «Maçons»

Rapport et échange de vues sur la conférence finale

M. Gehring (FETBB) évoque la conférence finale de ce projet Leonardo da Vinci, qui s'est tenue le 26 novembre 2010 et qui a rassemblé près de cinquante participants.

Le rapport de synthèse a été traduit; il dresse une comparaison des différents systèmes et présente des conclusions sur ce qui est comparable et ce qui ne l'est pas. En raison des différences parfois considérables entre les pays, il n'est pas facile de procéder à une simple comparaison. Les résultats du projet seront largement diffusés et toutes les conclusions seront prises en considération. Il convient de simplifier l'instrument («cadre conceptuel») afin de faciliter son utilisation pour d'autres professions. Une question continue à se poser au sujet de la manière d'utiliser les résultats et des prochaines démarches. M. Campogrande (FIEC) se félicite du rapport et signale qu'il reste beaucoup à faire; par conséquent, les discussions se poursuivront dans le contexte du dialogue social.

6) Promouvoir les «fonds paritaires» dans le secteur de la construction

- Rapport et échange de vues sur la conférence à Bucarest (Roumanie) des 19 et 20 octobre 2010
- Prochaines actions communes

M. Buelen (FETBB) fait référence aux deux conférences organisées par les organisations européennes de partenaires sociaux à Varsovie en 2008 et à Bucarest en 2010. Un site *web* sera créé pour transmettre toutes les informations utiles sur les fonds paritaires existants.

En ce qui concerne les prochaines démarches, les organisations européennes de partenaires sociaux mettront à disposition leur aide et leur savoir-faire, mais uniquement à la demande des partenaires sociaux des pays dans lesquels il n'existe encore aucun fonds paritaire.

M. Schleicher (FIEC) explique qu'il a assisté à la conférence de Bucarest en sa double qualité de vice-président de la FIEC et de vice-président de l'AEIP. Il explique que des incompréhensions subsistent en ce qui concerne le fonctionnement des fonds paritaires dans les nouveaux États membres. La FIEC et la FETBB acceptent de transmettre aux organisations des pays du Sud-Est des informations et leurs expériences en matière de création de fonds paritaires, en collaboration étroite avec l'AEIP.

7) Formation professionnelle

Rapport de la réunion du Groupe de travail du 25 novembre 2010.

M. Lair (FIEC) fait le point sur les travaux du Groupe de travail sur la formation professionnelle.

Pour de plus amples informations, on se référera au compte rendu de la réunion du Groupe de travail, qui est disponible aux adresses suivantes:

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/construction/2010/20101102_arbeitsprogramm/cons_20100211_enpdf_2/ EN 1.0 &a=d

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/construction/2010/20111125_arbeitsprogramm/cons_20101125_frpdf_1/ FR 1.0 &a=d

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/construction/2010/20101102_arbeitsprogramm/cons_20100211_depfd_2/ DE 1.0 &a=d

En 2011, le Groupe de travail se penchera, entre autres, sur une «stratégie pour des compétences nouvelles et des emplois» et sur les «conseils sectoriels européens sur les compétences».

M. Haegglund (FETBB) propose de dresser une liste de critères pour le travail indépendant. La FIEC accepte de débattre de cette question lors de la prochaine réunion du Groupe de travail «Emploi», sur la base de l'étude conjointe FETBB-FIEC intitulée «Le travail indépendant et le faux travail indépendant».

8) Santé et sécurité au travail

Rapport de la réunion du Groupe de travail du 28 septembre 2010

M. Gehring (FETBB) présente dans leurs grandes lignes les résultats de la réunion du Groupe de travail «Santé et sécurité». Il fait référence au compte rendu et insiste sur la participation de la FIEC-FETBB à la «Nouvelle stratégie de santé et de sécurité au travail 2013-2020». Il propose de poursuivre le travail sur les nanotechnologies et de traiter conjointement les questions liées à l'entretien et à l'amiante. La FIEC et la FETBB envisagent la possibilité de tester l'outil d'évaluation des risques en ligne conçu par l'Agence de Bilbao pour une ou deux professions spécifiques, mais les membres des deux organisations se montrent plutôt sceptiques. Ce sentiment s'explique d'une part par les ressources nécessaires pour adapter l'outil aux particularités du secteur et aux législations nationales, d'autre part par les nombreux outils déjà en place au niveau national.

Pour de plus amples informations, on se référera au compte rendu de la réunion du Groupe de travail, qui est disponible aux adresses suivantes:

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/construction/2010/20100928_arbeitsgruppe/cons_20100928_enpdf_2/ EN 1.0 &a=d

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/construction/2010/20100928_arbeitsgruppe/cons_20100928_frpfd_1/ FR 1.0 &a=d

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/construction/2010/20100928_arbeitsgruppe/cons_20100928_depfd_1/ DE 1.0 &a=d

9) Emploi

Rapport de la réunion du Groupe de travail tenue le 19 novembre 2010

M. Campogrande (FIEC) fait le point sur les travaux du Groupe de travail «Emploi». Il fait référence au «détachement» et aux inquiétudes de la FIEC relatives à l'étude entreprise par le

FETBB au nom de la Commission (DG EMPL), étude qui, selon la FIEC, donne une image faussée et globalement négative du «détachement». La FIEC en partage toutefois plusieurs conclusions.

Les discussions communes sur l'application de la directive «Détachement» ont déjà considérablement progressé et un groupe de travail commun FETBB-FIEC se réunira à nouveau pour tenter d'élaborer certaines conclusions communes qui permettraient d'envoyer un message fort à la Commission.

La discussion commune autour de la «flexisécurité» est interrompue à la demande de la FETBB. La FIEC continuera néanmoins de rassembler des exemples de bonnes pratiques.

Pour de plus amples informations, on se référera au compte rendu de la réunion du Groupe de travail, qui est disponible aux adresses suivantes:

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/construction/2010/20101102_arbeitsgruppe/cons_20100211_enpdf_2/ EN_1.0 &a=d

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/construction/2010/20101119_arbeitsgruppe/cons_20101119_frpdf_1/ FR_1.0 &a=d

http://circa.europa.eu/Public/irc/empl/sectoral_social_dialogue/library?l=/construction/2010/20101102_arbeitsgruppe/cons_20100211_depdf_2/ DE_1.0 &a=d

10) Divers -

11) Réunions en 2011:

Groupe de travail «Formation professionnelle»:	24 février 2011 10 novembre 2011
Groupe de travail «Santé et sécurité»:	24 mars 2011 13 septembre 2011
Groupe de travail «Emploi»:	12 mai 2011 17 novembre 2011
Réunion plénière:	15 décembre 2011

Liste des participants:

FETBB:

M. Sam HÄGGLUND, UE
M. Werner BUELEN, UE
M. Rolf GEHRING, UE
M. John KERSTENS, NL
M. Jakub KUS, PL
M. Dietmar SCHÄFERS, DE
M. Walter SCHIAVELLA, IT
M^{me} Mercedes LANDOLFI, IT

M. Nicola GINSBURG, IT
M. Jean Luc PLUMELET, FR
M. Marcel REMACLE, LU
M. Robert VERTENUEIL, BE
M. Gunde ODGAARD, DK

FIEC:

M. Ulrich PAETZOLD, UE
M. Domenico CAMPOGRANDE, UE
M. Thomas SCHLEICHER, DE
M. Vincent DETEMMERMANN, BE
M^{me} Veronika KIRILOVA, BG
M. Daniel LEHMANN, CH
M. Henrik KEINICKE, DK
M^{me} Anja SIEGMUND, DE
M. Bernd RAKERS, DE
M. Sebastian RICHTER, DE
M^{me} Odette REPELLIN, FR
M^{me} Nathalie DE GIRODON, FR
M. André CLAPPIER, FR
M. Jacques LAIR, FR
M. Pasquale IALONGO, IT
M^{me} Annemiek SCHOLTEN, NL
M. José COSTA TAVARES, PT
M. Laurentin PLOSCEANU, RO
M. Riccardo VIAGGI, EBC
M. Robert HOEDEMAKERS, EBC